

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Pèlerinage à Medjugorje du 7 au 12 septembre 2020

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double)

850 €

Supplément chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) :

100 €

Clôture des inscriptions : le 1^{er} avril 2020 (sous réserve de disponibilité des places)

CE PRIX COMPREND :

- Le **pré- et post-acheminement** pour se rendre à l'aéroport de Roissy, au départ de Raismes et Cambrai et retour
- Le **transport aérien** de ROISSY vers Split sur vols réguliers de la Compagnie Croatia Airlines et les taxes d'aéroport.
- Le transport en **autocar privatisé en Croatie et en Bosnie-Herzégovine** pour les trajets hors de Medjugorje et les transferts
- Le **séjour en chambres doubles et en pension complète, en hôtel *** (norme locale), boissons comprises, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner (pique-nique) du 6^{ème} jour inclus.**
- Les **entrées dans les sites** mentionnés au programme et **les offrandes laissées sur place aux personnes visitées**
- Les services d'une **guide locale francophone**
- L'**assurance de la Mutuelle St Christophe : annulation, assistance, rapatriement, bagages selon les conditions jointes (voir livret en annexe)**
- Un **carton de pèlerin**, un **livret de chant** et des étiquettes à bagages

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le **supplément** éventuel pour l'obtention d'une **chambre individuelle** : 100 €
- Les **extra personnels**.

CONDITIONS DE VENTE ET D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document au verso de la feuille d'inscription).

Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 1^{er} avril est inférieur à 20. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire.

Annulation du fait du pèlerin :

Toute annulation doit être notifiée par lettre.

• **Annulation pour convenances personnelles**

- Pour toute annulation avant le 1^{er} avril 2020, il sera retenu un montant forfaitaire de 100 € pour frais de dossier.
- Du 1^{er} avril au 5 août : il sera retenu 20 % du prix du pèlerinage
- Du 6 août 20 août : il sera retenu 50 % du prix du pèlerinage
- A partir du 21 août : l'intégralité du prix du voyage sera conservée.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

• **Annulation pour cas de force majeure**

La Garantie Annulation de la Mutuelle Saint Christophe prend en charge les frais d'annulation si celle-ci intervient à moins de 30 jours du départ, selon le barème détaillé dans la notice jointe, pour cause de maladie grave, accident grave ou décès, ou autre causes justifiées dans les conditions précisées dans cette même notice.

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette assurance.

Pèlerinages Diocésains de Cambrai

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 115

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

